

Un projet par:

DÉFENSE ENVIRONNEMENTALE

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

PollutionWatch
www.PollutionWatch.org

Le 21 avril, 2010

Les Grands Lacs encore en état de siège à cause de la pollution toxique

Un nouveau rapport démontre que les usines canadiennes du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent produisent plus de pollution atmosphérique causant le cancer que les usines américaines

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : Toronto, ON, le 21 avril 2010 - Les usines canadiennes du bassin des Grands Lacs ont déclaré rejeter plus de polluants atmosphériques causant le cancer que les usines américaines, selon un rapport publié aujourd'hui par des organismes environnementaux de la région des Grands Lacs des deux côtés de la frontière. En moyenne, pour chaque installation prise individuellement, les installations canadiennes ont émis dans l'atmosphère près de trois fois plus de polluants présumés cancérigènes. La comparaison est fondée sur un ensemble de données appariées pour 2007, des données recueillies par le biais de l'Inventaire national de rejets de polluants (INRP) du Canada et du *Toxics Release Inventory* (TRI) des États-Unis, et qui sont décrites dans le rapport intitulé : *Partenaires dans la pollution 2 : Une mise à jour de la pollution de l'écosystème des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent en provenance du Canada et des États-Unis – évaluation d'un phénomène qui se poursuit.*

Au total, quatre millions de kilogrammes de substances considérées comme étant cancérigènes ont été rejetées dans l'atmosphère en 2007 par des installations appariées de l'INRP et du TRI dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

« Les installations du bassin des Grands Lacs sont une source importante de pollution de l'écosystème des Grands Lacs, particulièrement par les rejets atmosphériques de substances chimiques causant le cancer », déclare Theresa McClenaghan, directrice générale de l'Association canadienne du droit de l'environnement. « Les menaces causées par les substances chimiques dans les Grands Lacs requièrent l'attention de nos gouvernements plus que jamais. Nos gouvernements doivent s'engager à mettre en œuvre un système d'élimination et de prévention des substances toxiques rémanentes et autres toxines, y compris les substances chimiques causant le cancer », ajoute-t-elle.

Selon le rapport, le lac Érié, qui comprend les bassins versants du lac Sainte-Claire, de la rivière Sainte-Claire et de la rivière Détroit, a reçu le plus haut niveau de rejets atmosphériques provenant de substances présumées cancérigènes. Le lac Érié est le plus petit et le moins profond de tous les Grands Lacs. Les bassins versants du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario viennent respectivement en deuxième et troisième place. La majorité des installations canadiennes de l'INRP, qui déclarent des rejets atmosphériques de substances présumées cancérigènes, sont situées dans ces deux bassins versants.

Défense environnementale [t] 416 323-9521 [tc] 416 323-9301 [i] info@environmentaldefence.ca

Association canadienne du droit de l'environnement [t] 416 960-2284 [tc] 416 960-9392 [i] pollutionwatch@cela.ca

Rejets atmosphériques de polluants présumés cancérigènes en 2007 dans le bassin des Grands Lacs

	Nombre d'usines	Érié	Huron	Saint-Laurent	Michigan	Ontario	Supérieur	Total des rejets dans l'air de cancérigènes présumés
	n°	kg	kg	Kg	kg	kg	kg	kg
INRP	778	412 522	275 761	934 590	--	609 294	236 945	2 469 113
TRI	1 496	883 504	114 653	16 664	452 233	146 346	35 399	1 648 798
TOTAL en 2007	2 274	1 296 026	390 414	951 254	452 233	755 640	272 343	4 117 910

Note : Données du Canada et des É.-U., seulement. Les données comprennent les substances chimiques communes aux listes de l'INRP et du TRI provenant d'usines sélectionnées et d'autres sources. Les données indiquent une estimation des rejets de substances chimiques, et non les expositions du public à ces substances chimiques. La liste de 67 cancérigènes provient de la liste de la Proposition 65 de la Californie (voir <http://www.oehha.ca.gov/prop65.html>).

Le présent rapport a été publié afin de coïncider avec la renégociation binationale de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, un accord marquant entre le Canada et les États-Unis afin de traiter les menaces relatives à la qualité de l'eau des Grands Lacs. Cet Accord a été signé la première fois en 1972 par les gouvernements canadien et américain afin de contrer les sources non ponctuelles de pollution provenant des éléments nutritifs et des apports en phosphore. Ensuite, il a fait l'objet d'une révision en 1978 et d'un amendement en 1987. Grâce à ces révisions, l'Accord a changé d'objectif pour se concentrer sur l'élimination de presque toutes les substances chimiques rémanentes. Il a été déterminant pour la revitalisation du lac Érié en stoppant la croissance excessive des algues, en réussissant à réduire les niveaux de substances toxiques rémanentes comme le plomb, le mercure et les PCB, et en entreprenant le nettoyage des sédiments contaminés et des zones préoccupantes. Cependant, depuis la dernière renégociation, qui a eu lieu il y a 23 ans, les engagements des gouvernements envers les principes de l'accord ont diminué puisque les fonds pour le nettoyage ont été supprimés pendant que des centaines de nouvelles substances chimiques apparaissent sur le marché et sont maintenant détectées dans l'écosystème des Grands Lacs.

« Franchement, les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs n'ont pas été complètement atteints », déclare Mike Layton, directeur adjoint à la sensibilisation, de Défense environnementale. « À cause du nombre grandissant de substances chimiques arrivant sur le marché chaque année et des nouvelles substances chimiques qui sont détectées dans l'eau, l'air et les terres des Grands Lacs, les gouvernements et les installations ne peuvent pas suivre le rythme en utilisant simplement une technologie au point de rejet ou en modernisant les usines de traitement des eaux usées. Il est absolument nécessaire de mettre plus d'emphasis pour prévenir l'utilisation de ces substances chimiques ».

Le présent rapport démontre un léger aperçu de la pollution qui s'imisce dans les Grands Lacs. Seules les données appariées provenant de l'INRP et du TRI ont été étudiées. Celles-ci comprennent 204 polluants sur 605, et seulement dans les secteurs qui se chevauchent. Par exemple, les exploitations minières et les usines de traitement des eaux usées ne sont pas incluses. Entre-temps, seules les grandes installations font un rapport. Les usines de petite et moyenne dimension – dont les rejets cumulés sont supérieurs aux plus grandes installations combinées – ne sont pas tenues de les déclarer à l'INRP et au TRI.

« Le rapport a analysé 285 millions de kilogrammes de polluants qui ont été déclarés à l'INRP et au TRI. Bien que ces données soient assez choquantes, elles représentent moins de dix pour cent des polluants déversés dans les Grands Lacs chaque année », affirme John Jackson, directeur, Production Propre et Toxics de l'Union Saint Laurent Grands Lacs. « Nous devons améliorer l'INRP et le TRI afin que nous puissions obtenir des renseignements plus complets sur les substances toxiques qui mettent les Grands Lacs en danger ».

Voici les autres principales observations du rapport :

- Les installations canadiennes et américaines ont rejeté et transféré 285 millions de kilogrammes de polluants (en excluant le recyclage) dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent en 2007.
- Les installations de l'INRP et du TRI ont émis approximativement 75 millions de kilogrammes de polluants dans l'atmosphère.
- Selon l'INRP du Canada et le TRI des États-Unis, environ 5 millions de kilogrammes de polluants ont été rejetés dans l'eau. Cependant, ceci est une sous-estimation importante des polluants rejetés dans l'eau puisque les usines de traitement des eaux usées ne les déclarent pas au TRI. Donc, ils ne sont pas compris dans l'ensemble de données appariées. Prises individuellement, les installations américaines ont rejeté deux fois plus de polluants dans l'eau que les installations canadiennes.

Les organismes environnementaux qui travaillent afin de protéger et restaurer l'écosystème du bassin des Grands Lacs recommandent aux gouvernements du Canada et des États-Unis de :

- quantifier et préparer un rapport chaque année faisant état de l'apport en polluants dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie binationale d'élimination et de réduction des substances toxiques rémanentes et autres substances chimiques préoccupantes, non seulement pour les substances présumées cancérigènes, mais aussi pour les toxines considérées nuisibles à la reproduction et au développement et qui perturbent le système endocrinien, particulièrement par le biais d'un renforcement de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs;
- améliorer et élargir les programmes canadien (INRP) et américain (TRI); et
- améliorer et élargir le rôle de la Commission mixte internationale (CMI) pour la protection des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Partenaires dans la pollution 2 peut être téléchargé gratuitement à partir du site web de PollutionWatch au : www.PollutionWatch.org

À propos de PollutionWatch (www.PollutionWatch.org) : PollutionWatch est un projet concerté de Défense environnementale et de l'Association canadienne du droit de l'environnement. Ce site web fait le suivi des rejets et transferts de polluants à l'échelle nationale à partir des données recueillies par Environnement Canada par le biais de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) et des émissions de gaz à effet de serre fondé sur le Programme de déclaration obligatoire des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement fédéral. Toutes les données des polluants ou toutes les sources ne figurent pas sur l'INRP et sur le Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre.

-30-

Pour plus de renseignements, ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec :

Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement, (416) 960-2284 poste 223; (416) 624-6758

Jennifer Foulds, Défense environnementale, (416) 323-9521 poste 232; cellulaire (647) 280-9521

John Jackson, Union Saint-Laurent Grands Lacs, (519) 744-7503

Michael Murray, National Wildlife Federation (734) 887-7110

Kathleen Schuler, Institute for Agriculture, Trade Policy (612) 870-3468

Lin Kaatz Chary, Great Lakes Green Chemistry Network, (219) 380-0209

Défense environnementale [t] 416 323-9521 [tc] 416 323-9301 [i] info@environmentaldefence.ca

Association canadienne du droit de l'environnement [t] 416 960-2284 [tc] 416 960-9392 [i] pollutionwatch@ccla.ca